



LE PETIT MESSINOIS

Mairie de Messein

Numéro 71 – Septembre 2014

Mairie : 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN - Tél. : 03.83.47.22.21
Directeur de publication : Daniel LAGRANGE - Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX
Mise en page : Corinne WEIGERDING
Site : www.messein.fr - Email : mairie@messein.fr
Dépôt légal : Avril 2008

RAPPELS RAPPELS

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous désirez participer, à Messein, aux futures élections, vous devez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014. N'attendez pas la date limite pour le faire ...

RECENSEMENT OBLIGATOIRE À 16 ANS

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du "parcours de citoyenneté".

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie (ou le consulat) vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT**. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement. En effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée, etc....)

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Pour avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître à votre Bureau ou Centre du Service National (BSN-CSN) de rattachement tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle.



Sommaire

EN DIRECT DE LA MAIRIE

TNT	2
CCAS Aide à la rentrée	4
Cantine scolaire	4
Sacs jaunes / Containers noirs	4
Année scolaire 2014 / 2015	4
Appel au civisme des parents	4
Nouveau commerce	4

ASSOCIATIONS

Loisi'Lire	5
Foulée du vigneron	5
Les enfants d'abord	5
Comité de jumelage	6

En direct de la Mairie...

TNT : NOUS NE SOMMES PAS AU BOUT DE NOS PEINES !!!

Suite à nos différentes pétitions et à un article publié dans l'Est républicain le 01/08/2014, on nous a enfin entendus ... ou presque ...

Cet été des échanges directs ont eu lieu avec TDF, l'ANRF et le CSA antenne de Nancy sans compter de nombreuses conversations téléphoniques avec ces mêmes organismes et le CSA à Paris. Nous pensions, naïvement, que les choses allaient rentrer dans l'ordre. Ce n'est pas le cas.

Vous vous en rendrez compte après avoir lu le compte-rendu du CSA.

Il est dommageable que nous certains éléments constatés par des organismes venus sur place aient disparus de ce rapport.

Pour le CSA, une seule solution : que les 80 foyers qui ont signé la dernière pétition fassent appel à un antenniste et paient la facture !!! La TNT partout, pour tous et gratuite ... Quel slogan !!!

Malheureusement, pour ce même organisme, les Messinois qui ont fait appel à des antennistes et qui n'arrivent toujours pas à recevoir correctement la TNT : « ils ont fait appel à de mauvais antennistes ! » Voyons donc !!! « De toutes les façons c'est à vous d'entretenir vos appareils de réception ! ». Pourtant, nos antennes fonctionnaient bien jusqu'en octobre 2013. Dialogue de sourds.

Ouvrez vos porte-monnaie et vous aurez, peut-être, par chance, le droit de recevoir la télévision mais ce n'est pas sûr car tout dépendra de l'antenniste (dixit le CSA). Faut-il en rire ou en pleurer ? Le service public est vraiment en crise !

Nous ne lâcherons pas prise. Nous nous renseignons sur d'autres recours possibles.

Lettre reçue en mairie le 06/09/2014 :

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL - Le Conseiller auprès du Président

Paris, le 3 SEP. 2014

Monsieur le Maire,

Le Conseil a été sensibilisé aux difficultés de réception de la TNT que rencontrent certains de vos administrés depuis l'arrivée des six nouvelles chaînes en haute définition dans la région Lorraine le 22 octobre 2013. Il lui a semblé utile de vous préciser les actions qui ont été mises en œuvre sur la commune de Messein pour résoudre les dysfonctionnements observés.

A l'issue de votre saisine, une campagne de mesures des services techniques a été réalisée sur zone le 17 décembre 2013. Elle a permis de mettre en évidence une instabilité des programmes de la TNT pour les multiplex R2, R3, R4 et R8 diffusés depuis l'émetteur de Pont Saint Vincent qui dessert la commune de Messein.

TNT (SUITE)

Les directions des chaînes concernées par les dysfonctionnements ont alors immédiatement été alertées. Afin de rétablir une diffusion nominale, l'opérateur technique qui a la charge de la diffusion des programmes de la TNT a procédé à une intervention le 28 mars 2014. En dépit de cette opération vous avez indiqué au Conseil que vos administrés rencontraient toujours des difficultés de réception. Le Conseil a alors décidé d'organiser deux campagnes de mesure complémentaires, qui ont eu lieu le 1er août et le 19 août dernier, afin de qualifier au mieux les raisons des dysfonctionnements constatés par certains de vos administrés. Les conclusions de ces campagnes de mesures sont les suivantes :

- la diffusion des signaux TNT depuis l'émetteur de Pont-Saint-Vincent est nominale,*
- pour certains téléspectateurs situés dans la commune de Messein, l'émetteur de Pont-Saint-Vincent n'est pas nécessairement l'émetteur vers lequel l'antenne de réception du téléspectateur doit être orientée. Il est dans certains cas préférable que les usagers pointent leur antenne de réception vers l'émetteur TNT de Sarrebourg,*
- les installations de réception de plusieurs administrés ne sont pas adaptées¹ et leur mise à niveau est nécessaire pour recevoir correctement les programmes de la TNT,*
- pour certains usagers les signaux reçus de l'émetteur de Pont Saint-Vincent peuvent être perturbés par ceux de l'émetteur de Bar-le-Duc. Pour les téléspectateurs concernés un passage à un mode de réception alternatif permet de retrouver l'intégralité des programmes de la TNT.*

D'après les conclusions des expertises techniques menées par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel à deux reprises durant le mois d'août 2014, sur la commune de Messein, il serait utile que certains de vos administrés fassent appel à un antenniste spécialisé qui pourra vérifier leurs installations de réception et y apporter si besoin des améliorations techniques appropriées. A défaut, un passage à un mode de réception alternatif leur permettra de recevoir l'ensemble des programmes de la TNT.

Les services du Conseil restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération attentive.

J.P CAMBY

1 - Antennes rouillées, mal orientées ou fonctionnant dans une bande de fréquence non adaptée (par exemple : bande V uniquement), obstacles artificiels (murs) ou naturels (feuillages) devant l'antenne, hauteur trop faible, etc.

CCAS - AIDE A LA RENTREE SCOLAIRE

Votre enfant entre en 6^{ème}, en seconde ou en 1^{ère} année d'une filière technique, vous pouvez bénéficier d'une aide du CCAS si vos revenus ne dépassent pas un certain montant :

Nbre d'enfant à charge	Revenus nets imposables 2014 Revenus inférieurs à
1 enfant	23 636,16 €
2 enfants	29 090,88 €
3 enfants	34 545,00 €
par enfant en plus	+ 5 454,72 €

Pour cela, vous devez déposer, à la mairie, avant le **30 septembre 2014**, délai de rigueur :

- un certificat de scolarité
- votre avis d'imposition sur les revenus 2013.

S'adresser à Mme Gerbelli à la mairie.

CANTINE SCOLAIRE

Afin d'acheter, en mairie, les tickets de cantine de l'école Jean Rostand, pensez à vous munir de votre **dernier avis d'imposition 2014 sur les revenus 2013** pour déterminer le tarif du ticket auquel vous avez droit.

Merci d'avance.

SACS JAUNES DE TRI SELECTIF / CONTAINERS NOIRS

Les sacs jaunes de tri sélectif sont à retirer à la mairie.

De plus en plus de personnes se plaignent d'avoir à subir la présence et les odeurs de containers poubelles qui stationnent sur les trottoirs tout au long de la semaine même celles de personnes qui ont la possibilité de les rentrer ou de les pousser afin de ne gêner quiconque.

ÉCOLE JEAN ROSTAND ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

Classe	Institutrices(teur)	Elèves
PS/MS	Catherine MUNIER	22
MS	Elise BECKER	20
GS	Séverine SIMONCINI	21
CP	Magali PIERSON	27
CE 1	Betty ZAWADA	30
CE 2	Thierry GEHIN/Stéphanie MALLET	24
CM 1	Céline MOUREAUX-GABAYE	27
CM 2	Vanessa SPECK	29
TOTAL		200

PS : petite section

MS : moyenne section

GS : grande section

CP : cours préparatoire

CE1 : cours élémentaire 1

CE2 : cours élémentaire 2

CM1 : cours moyen 1

CM2 : cours moyen 2

APPEL AU CIVISME DES PARENTS

Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de "Dépose-minute" devant l'école...

Beaucoup de parents stationnent devant les barrières de l'entrée principale de l'école et attendent que leur(s) enfant(s) soit(ent) bien rentré(s) dans l'école pour repartir. Ce comportement crée de l'énervernement inutile et met en danger les autres enfants.

En effet, les voitures qui descendent sont obligées d'emprunter la voie de gauche et n'ont pas forcément une bonne visibilité quant aux enfants, qui eux, sont sur le passage clouté.

N'oubliez pas que c'est en voyant le comportement des parents que les enfants apprennent le respect des autres et des lois.

NOUVEAU COMMERCE

Le 04 août dernier, au 3 rue Général Leclerc, M Ujvari a ouvert un snack appelé P'tite pause.

Vous y trouverez, par exemple, des petits déjeuners et divers plats à consommer sur place ou à emporter.

L'établissement occupe une partie de l'ex-Ryade et est ouvert de 7h30 à 19h00 sauf le samedi et le dimanche (pour l'instant).

Bienvenue à ce nouveau commerce !

Du côté des associations...

LOISI'LIRE

*Visite du château de Malbrouk
Dimanche 12 octobre.*

Exposition en cours : arts des jeux et des jouets.

Rendez-vous à 10h sur le parking en face du snack pour un départ groupé. Nous organiserons le co-voiturage

Repas en arrivant au restaurant ou tiré du sac.

Entrée offerte par Loisi'Lire.

S'inscrire avant le 4 octobre au 06 70 40 71 65 ou au 06 19 40 59 66.

Cours d'anglais

Cours d'anglais pour adultes à la Bibliothèque de Messein les jeudis de 19h à 20h

Venez perfectionner votre anglais dans une ambiance conviviale et détendue avec Julie Zacharie, professeure confirmée

Expression et compréhension orales

D'après la méthode « English by earth »

Pour faux débutants et plus aguerris : 180€/an (60€ par trimestre)

Début des cours : jeudi 9 octobre 2014

Inscription sur place

Pour tout renseignement, téléphonez au 06 70 40 71 65 ou déposez un mail à loisilire@yahoo.fr



FOULÉE DU VIGNERON



A vos baskets le dimanche 12/10/2014 à l'occasion de la traditionnelle Foulée du Vigneron.

Tonic Gym vous donne rendez-vous à partir de 14h00 - Salle l'Acquêt d'Eau pour différentes courses, un lot à chaque participant.

HORAIRES DES COURSES

14h00	Poussinets(tes) né(e)s en 2006 et après	800 m
14h15	Poussin(ne)s né(e)s en 2004 et 2005	1 000 m
14h30	Benjamin(e)s né(e)s en 2002 et 2003	1 350 m
14h45	Minimes G et F né(e)s en 2000 et 2001	2 000 m
14h46	Marches H et F - allure libre	7 400 m
15h00	Cadet(te)s né(e)s en 1998 et 1999	4 000 m
15h25	Course des As	1 0000 m
16h20	Course populaire hommes et femmes	2 000 m

Les Enfants



d'Abord

L'association "Les enfants d'abord" organise sa bourse puériculture vêtements, le

Week-end des 18-19 octobre 2014

De 10h à 17 h 00

Salle de l'Acquêt d'eau à Messein



Les inscriptions se feront uniquement par téléphone au 06 95 71 48 47 le 27 septembre à partir de 10h*.

* Tout appel avant ce créneau ne sera pas pris en compte. Pas d'inscription par mail ou sms.



Messein le 03 septembre 2014

Objet : Week-end randonnée des 27 / 28 septembre 2014

Information sur le programme de ce week-end :

Samedi 27 et Dimanche 28 Septembre 2014 à WENDELSHEIM

Nous serons attendus à Wendelsheim le samedi 27 Septembre vers 13 h sur le lieu dit "l'ancien cimetière".

Chacun apportera son pique nique avec des spécialités à partager si possible. A partir de 15 h, jusqu'à 18 h environ, une randonnée est prévue autour de Wendelsheim.

Puis répartition dans les familles de Wendelsheim.

A 19 h, nous nous retrouverons chez un viticulteur qui nous proposera de quoi dîner à prix modéré.

Le lendemain à 9h, petit-déjeuner ensemble au lieu dit de l'ancien cimetière. Ensuite participation à la randonnée du vin à Siefersheim. Transport organisé pour Siefersheim.

A 16 h, retour à Wendelsheim pour un "café / kuchen ou gâteaux" avant de rentrer sur Messein.

Pour nous permettre d'organiser le transport (éventuellement en bus selon le nombre ou en voitures individuelles) pour ce week-end, nous avons besoin de connaître le nombre de participants de Messein.

A cet effet, merci de nous retourner rapidement le coupon ci-joint, pour effectuer votre préinscription.

En espérant vous retrouver pour ce moment convivial.

Pour le comité de jumelage

Pascale et Bernard AGNES - André VERMANDE - Christine BEAUCART

PRE - INSCRIPTION AU WEEK END RANDO DES 27/28 Septembre 2014

NOM : Prénom (s) :

Adresse :

Nombre de Personnes :

Tél : e-mail :@.....

Document à retourner à :

Christine BEAUCART ou André VERMANDE Tél : 06 70 48 19 20

Pascale & Bernard AGNES - 14 rue Pasteur 54850 MESSEIN Tél : 03 83 47 44 05

AG Comité de Jumelage : le comité de Jumelage tiendra son assemblée générale :

Vendredi 3 octobre - 18h30, salle des associations à 18h30